B. STAGE D'ADAPTATION

Le stage d'adaptation comprend trois modules de formation.

Pour satisfaire au stage d'adaptation, le candidat valide chacun des trois modules.

1^{er} module : « perfectionnement technique et sécurité».

Le suivi de ce module vise à garantir la capacité du candidat à **réaliser en sécurité les** démonstrations techniques en canyonisme. Sa durée est de 70 heures.

A l'issue du module, le candidat devra maîtriser les éléments suivants :

- Dans le domaine de la préparation d'une sortie

- Topographie
- o Cartographie
- Météorologie
- Hydrogéologie
- o choix et décisions en fonction des données observables de la météorologie

- Dans le domaine de la progression hors agrès

- o Les déplacements en terrain varié, chaotique, glissant
- Les escalades
- o Progression aquatique

- Dans le domaine de la progression verticale

- Les différents freinages
- o Les principaux appareils de descente
- o Positions de descente (pieds contre paroi, en toboggan...)
- o Vitesse et rythme de descente, trajectoires
- o Les remontées sur corde (simple ou double), les conversions
- Réchappes descente et montée (liste)
- Arrêt sur clef de blocage
- Adaptation du matériel et du mode de descente en fonction des caractéristiques de l'obstacle
- Franchissement d'un nœud à la descente
- o Franchissement d'un relais et de fractionnements
- o Franchissement d'un nœud à la montée

- Dans le domaine de la communication

- Utilisation de codes gestuels
- Utilisation de code sonore
- Utilisation d'une terminologie adaptée
- Anticipation

- Dans le domaine de l'organisation matérielle et logistique de la sortie

- La gestion du matériel sur soi
- o La gestion du matériel dans chaque sac
- o Le conditionnement de l'alimentation
- La gestion du matériel dans l'équipe
- Les déplacements véhiculés
- La maîtrise des itinéraires d'accès

- La maîtrise des itinéraires de retours
- La connaissance des itinéraires de réchappe
- o Organisation collective de la sortie, répartition des rôles

- Dans le domaine de l'équipement des obstacles

- o L'analyse et la prise de décision
- o La maîtrise des différents modes de franchissement
- o La protection des accès aux verticales
 - La mise en place de mains courantes fixes ou rappelables
 - La mise en place de mains courantes avec points intermédiaires
 - Le réglage de la hauteur et de la tension des mains courantes
 - La mise à disposition de rallonge (avec corde ou matériel annexe)
- Les descentes débrayables
 - le couplage des points de relais
 - Les différents systèmes débrayables (butée et suspendu)
 - Les débrayables du bas
- La gestion des frottements
 - Les protections
 - Les évitements (déviations humaine, fixe, récupérable, fractionnement)
 - Les déplacements de corde (utilisation débrayable)
- o Les équipements hors crues et de cascade à gros débits
 - Les prolongements mains courantes
 - L'équipement de lignes décalées, de fractionnements
 - L'équipement de rappel guidé
 - L'installation de déviations fixes ou récupérables
 - L'installation et l'utilisation d'ancre flottante
 - L'utilisation du débrayé/tiré
 - L'approche du relais suivant
- Les grandes verticales
 - L'anticipation sur les longueurs de corde
 - L'efficacité de la communication
 - Les descentes fractionnées
 - L'organisation des relais en paroi
 - Les rappels de corde en paroi
 - Consignes de sécurité

2^{ème} module : « prévention des risques, assistance et secours».

Le suivi de ce module vise à garantir la capacité du candidat à **réaliser les gestes professionnels** nécessaires à la sécurité des pratiquants. Sa durée est de 42 heures.

A l'issue du module le candidat devra maîtriser les éléments suivants :

- Dans le domaine des techniques d'exception

- Les techniques d'escalade permettant une échappatoire improvisée ou l'évitement d'un obstacle
- La pose d'ancrages de type montagne (pitons, coinceurs, cheville auto foreuse, sangles sur amarrages naturels)
- L'installation d'agrès de réchappe pour un groupe
- o la confection et l'utilisation de matériel de réchappe (perte de matériel)
- les techniques d'évitement de cascade (installation de guidé en sécurité, et remontée sur quide)
- la recherche en apnée d'un objet se situant sous l'eau à 3 mètres maximum de profondeur

- Dans le domaine des techniques d'intervention

- o Les techniques d'assistance en rivière sur des personnes en néoprène et le secourisme aquatique
- Les interventions par balancier avec ou sans cordes annexes
- o les dégagements et évacuations sur mains courantes
- o les interventions directes, dans la cascade, par coupé de corde
- o les interventions indirectes, depuis le relais, par aboutage et coupé de corde
- o les dégagements sur corde en verticale
 - sur corde simple ou double
 - depuis le haut ou depuis le bas

- Dans le domaine des techniques d'assistance

- o Les démarches et les gestes du secourisme de terrain en milieu engagé
- o La mise en attente d'une victime et l'installation de point chaud
- o Les étapes du déclenchement de secours
- o les évacuations sur corde guide en montée ou en descente

3^{ème} module : « encadrement grandes courses ».

Le suivi de ce module vise à garantir la capacité du candidat à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en canyonisme.

Sa durée est de 70 heures.

A l'issue du module le candidat devra maîtriser les éléments suivants :

- Dans le domaine de la conception de la séance :
 - Repérage du canyon
 - o Recherche et prise en compte d'informations pertinentes en lien avec la sécurité
 - o Analyse des contraintes et du potentiel du parcours
 - o Utilisation des fiches de préparation de descente de canyon
 - o Définition des objectifs utiles à la sécurité
 - o Prise en compte des attentes et des capacités du public
 - Utilisation d'une fiche de préparation de séance
 - o Implication des publics dans la sortie

- Dans le domaine de la mise en œuvre de la séance :

- l'Organisation de la logistique
 - Prévision du Timing
 - Préparation du matériel collectif
 - Préparation et vérification des matériels individuels
 - Préparation des accès
 - Organisation de la navette éventuelle
 - Préparation des sacs
 - Conditionnement des repas
- o Le franchissement des obstacles techniques par le groupe
 - Interprétation topo/terrain
 - Analyse et Equipement rapide des obstacles
 - Equipements en double si nécessaire
 - Adaptation des modes de franchissement prévus
 - Choix effectués sur sa sécurité personnelle (descente du dernier notamment)

Dans le domaine de la conduite de la séance :

<u>La communication avec le groupe</u>

- Prise en main du public
- Présentation du projet de sortie et de séance
- Briefing général, principes d'évolution en terrain glissant et engagé
- Utilisation des différents registres de communication (verbal, visuel, sonore)
- Enoncé, respect et transmission des consignes de sécurité
 - Consigne d'évolution aquatique
 - Consignes pour le saut (appel, équilibre en l'air, pénétration dans l'eau)
 - Consignes pour le rappel (approche, freinage, position)
- Equilibrer mise en action du public et énoncé des consignes
- Communication posturale et comportementale

Le contrôle

- Contrôle initial des équipements personnels
- Contrôle régulier des équipements personnels
- Contrôle des équipements en canyon
- Contrôle des possibilités de sauts et toboggans

La vigilance

- Disponibilité lors des tâches d'équipement de MC et de cascade
- Disponibilité physique, capacité à se déplacer rapidement
- Placement permettant la vigilance et le conseil

<u>L'organisation du groupe</u>

- Gestion de l'approche (rythme, portage, consigne, milieu)
- Gestion du retour (rythme, portage, consigne, milieu)
- Organisation ou prise en charge des parades
- Organisation de la dynamique du groupe

L'évaluation

- Evaluation chronique du niveau d'autonomie et de compétences
- Evaluation chronique de l'état physique et psychologique des participants
- Evaluation chronique des conditions de parcours
- Evaluation de son propre état

La régulation

- Modification des objectifs de séances
- Optimisation de modes de franchissement
- Intervention sur les symptômes « 3F » : faim, froid, fatigue
- Intervention sur un participant en difficulté ou en détresse
- Prise en compte du timing prévu

En fonction du profil du candidat, celui-ci suivra tout ou partie des unités de formation.

L'évaluation du stage d'adaptation se fait chronologiquement tout au long du stage.

Si un stagiaire est jugé incapable de gérer sa propre sécurité ou bien met en danger les autres stagiaires ou les publics d'application dans les différents exercices et évolutions proposés, il sera définitivement écarté du stage pour d'impérieuses raisons de sécurité.